Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 décembre 2025

L’Europe génère le plus de déchets électroniques

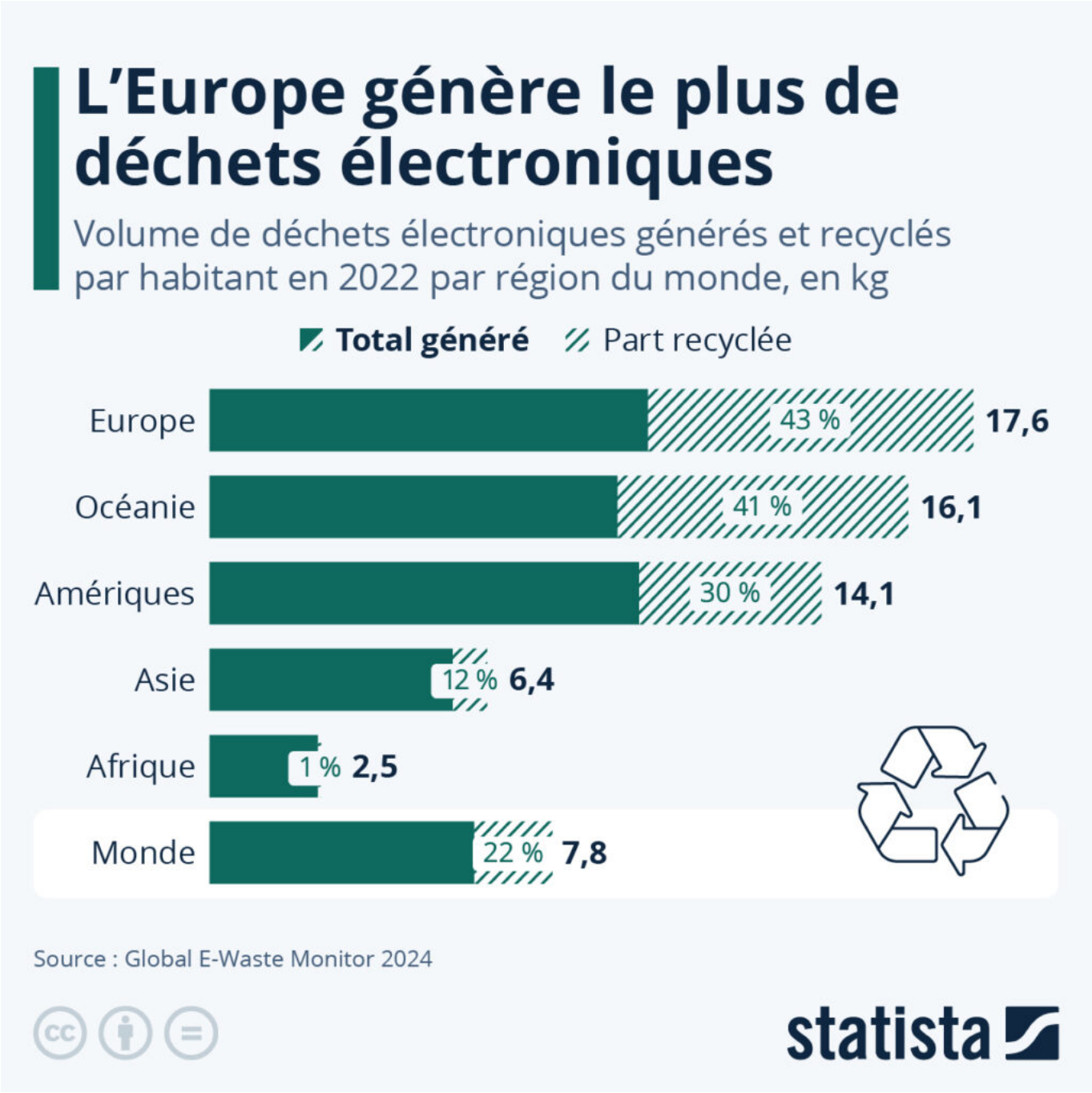

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 décembre 2025

Dans le monde, chaque personne génère en moyenne environ 8 kilogrammes de déchets électroniques par an. Cependant, il existe des différences régionales importantes, comme le montrent les données du dernier rapport Global E-Waste Monitor des Nations unies. L'Europe arrive en tête avec une moyenne annuelle de plus de 17 kilogrammes de déchets électroniques par habitant, dont 43 % sont officiellement recyclés, tandis que chaque personne en Afrique ne génère que 2,5 kilogrammes en moyenne, dont seulement environ 1 % est recyclé.

Comme le met en avant notre infographie, même si l'Europe affiche le taux de recyclage régional le plus élevé au monde, devant l'Océanie (41 %) et les Amériques (30 %), elle demeure la région produisant le plus de déchets électroniques non-recyclés : 10,1 kilogrammes par habitant en moyenne, juste devant les Amériques (9,9 kg) et l'Océanie (9,4 kg).

À l'échelle mondiale, actuellement environ un cinquième (22 %) des déchets électroniques générés sont officiellement collectés et recyclés. Les quantités restantes sont collectées de manière non officielle, partiellement recyclées ou éliminées comme déchets résiduels et envoyées en décharge. Les déchets électroniques non-recyclés représentent une menace environnementale majeure, car ils contiennent des substances toxiques comme le plomb, le mercure et le cadmium, susceptibles de polluer les sols et les cours d'eau.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le poids de nos déchets électroniques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 décembre 2025

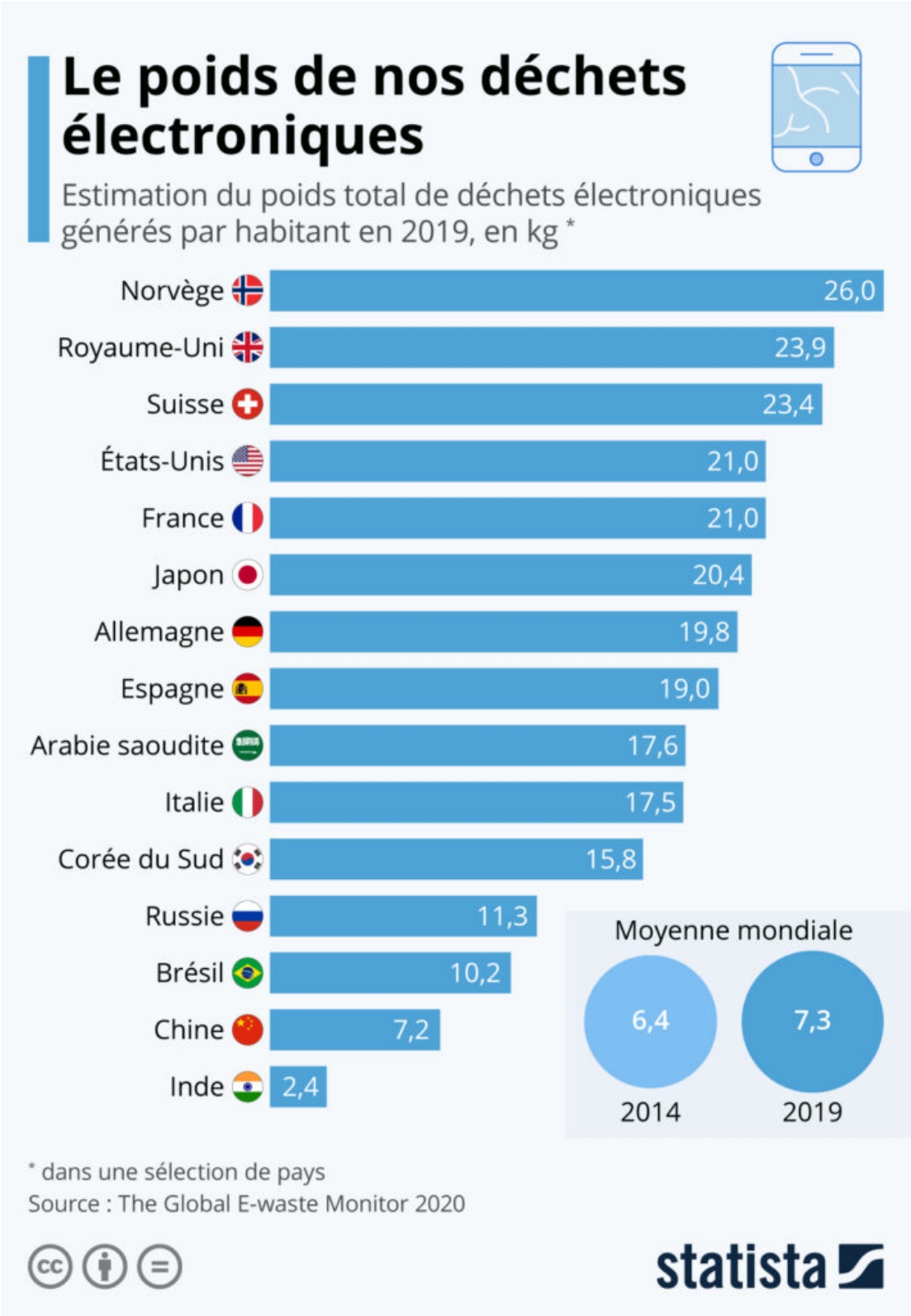

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 décembre 2025

54 millions de tonnes. C’est le volume de déchets électroniques qui a été généré dans le monde en 2019, en hausse de 21 % en seulement cinq ans, selon le dernier rapport Global E-waste Monitor des Nations Unies. L’étude prédit également que la quantité de déchets électroniques atteindra 74 millions de tonnes d’ici 2030, faisant de ces déchets le flux de déchets ménagers qui connaît la croissance la plus rapide au monde, alimentée notamment par la hausse de la consommation d’équipements, leur cycle de vie court et peu d’options de réparation. En 2019, seuls 17 % des déchets électroniques mondiaux ont été collectés et recyclés, selon les estimations.

Le plus grand producteur de déchets électroniques au monde est la Chine, avec environ 10 millions de tonnes en 2019, suivie par les États-Unis (6,9 millions de tonnes) et l’Inde (3,2 millions de tonnes). Cependant, si l’on regarde le volume rapporté à la population, les Chinois sont loin d’être les premiers avec 7,2 kilos générés par habitant, ce qui correspond finalement à la moyenne mondiale.

Ce sont les pays scandinaves et le Royaume-Uni qui génèrent le plus de déchets électroniques par tête, avec par exemple 26 kilos par an pour les Norvégiens et 24 kilos pour les Britanniques. Les Français font également partie, comme les Américains, les Suisses et les Japonais, de la quinzaine de pays développés où le volume annuel de déchets dépasse 20 kilos par habitant. Selon les chiffres d’Eurostat, seul un peu plus du tiers des déchets électroniques étaient recyclés en France en 2018.

À l’opposé de l’échelle, c’est en Afrique que la production de déchets de ce type est la moins élevée : de l’ordre de 500 grammes par habitant par an dans des pays comme le Niger, le Mozambique ou l’Éthiopie. Malheureusement, ce n’est pas pour autant que la région est préservée de l’accumulation de ces déchets dangereux, puisque que de nombreux pays européens continuent d’y exporter leurs équipements électroniques défectueux malgré la Convention de Bâle de 1992.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !